

# RELAIS THALASSO BÉNODET

## Mars 2022

### CONDITIONS GENERALES DE VENTES

#### RÉSERVATION

- La réservation ne devient définitive qu'à la date du versement de l'acompte correspondant à 30% du montant du séjour
- Pour les groupes un second acompte de 30 % sera demandé 1 mois avant l'arrivée
- Toute réservation par mail ou téléphone, de même que tout paiement effectué par carte bancaire vaudra acceptation des présentes conditions générales de vente.

Réservation conseillée au minimum 2 semaines à l'avance pour les individuels et entre 01 et 07 mois pour les groupes.

#### TARIFS

- Tous les tarifs s'entendent TTC. Les consultations médicales sont en sus du prix de la cure.
- Les remises FFRS ne sont pas cumulables avec les offres commerciales en cours.
- **Les prestations de thalasso y compris les consultations médicales ne peuvent donner lieu à aucun remboursement, même partiel par la sécurité sociale.**

#### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Les soins sont répartis par demi-journée en alternance soit le matin soit l'après-midi sous réserve de disponibilité. Le peignoir et les serviettes sont fournis et changés tous les jours. Les sandales sont obligatoires pour accéder aux bassins (à apporter ou acheter sur place). Deux maillots de bains et une tenue de gymnastique vous permettront de profiter confortablement des installations.
- Les contre-indications à la thalasso sont : affections cardio-vasculaires, maladie infectieuse, allergies à l'iode, certaines maladies dermatologiques, affection cancéreuse non stabilisée, déficiences immunologiques générales et troubles psychiatriques.

#### RÈGLEMENT DES PRESTATIONS

- Toute dépense ne faisant pas partie du descriptif des forfaits est en supplément. Les prestations non consommées faisant l'objet d'un forfait ne donnent pas lieu à une déduction.

#### GARANTIE ANNULATION

- Il vous est proposé, moyennant une somme forfaitaire, la possibilité d'annuler votre séjour dans les conditions ci-dessous définies. Le coût de cette garantie facultative s'établit à 3,5 % de la prestation totale.

Ces sommes s'entendent par personne et resteront, en tout état de cause définitivement acquises au prestataire.

#### ANNULATION

##### Clients individuels

- Vous souhaitez annuler votre séjour, dans tous les cas vous devez nous informer par écrit :  
**1/ Vous avez souscrit à notre garantie annulation,**
- Votre décision nous est notifiée plus de 10 jours avant la date de votre séjour et/ou du début de vos premiers soins. Dans ce cas nous vous remboursons la totalité de votre acompte sans que vous ayez à nous fournir un quelconque justificatif.
- Votre décision nous est notifiée moins de 10 jours avant la date de votre séjour et/ou de vos premiers soins. Dans ce cas nous vous remboursons la totalité de votre acompte dès lors que votre décision est motivée par un événement grave sur le plan professionnel (licenciement), sur le plan personnel (maladie grave, blessure grave ou décès du réservataire, son conjoint, concubin, ses ascendants ou

YGYG

descendants, gendres et brus, frères ou sœurs) ou sur le plan domestique (événements graves concernant le domicile du réservataire nécessitant la présence de ce dernier sur les lieux du sinistre). En l'absence de raison valable, l'acompte est conservé par le centre.

- Dans le cadre d'une contre-indication médicale lors de la visite d'entrée, les acomptes seront remboursés intégralement

## **2/ Vous n'avez pas souscrit à notre garantie annulation,**

- Votre décision nous est notifiée plus de 30 jours avant la date de votre séjour et/ou le début de vos premiers soins. Dans ce cas, nous vous remboursons la totalité de votre acompte déduction faite des frais de dossiers forfaitairement fixés à 30€.

- Votre décision nous est notifiée entre 30 et 10 jours précédant la date de votre séjour et/ou la date de vos premiers soins. Dans ce cas, nous conservons l'intégralité de l'acompte versé et ce, quel que soit le motif de votre annulation.

- Votre décision nous est notifiée entre 10 et 5 jours avant la date de votre séjour et/ou de vos premiers soins. Dans ce cas, 60% du montant des prestations réservées nous est dû.

- Votre décision nous est notifiée moins de 5 jours avant la date de votre séjour et/ou de vos premiers soins. Dans ce cas, 90% du montant des prestations réservées nous est dû.

- Dans le cadre d'une contre-indication médicale lors de la visite d'entrée, les acomptes seront remboursés intégralement.

Dans tous les cas, que vous ayez souscrit ou non à notre garantie annulation, pour être prise en compte, votre décision d'annulation devra nous parvenir, par courrier recommandé à Relais Thalasso, corniche de la plage 29950 Bénodet dans les délais ci-dessus prévus.

- Les hébergements partenaires acceptant le principe de la garantie annulation sont à votre disposition sur simple demande.

### **Clients groupes hébergés**

#### **1/ Vous avez souscrit à notre garantie annulation,**

- Votre décision d'annulation d' 1 ou plusieurs membres du groupe doit nous être est **notifiée** avant la date de votre séjour et/ou de vos premiers soins. Votre décision est motivée par un événement grave sur le plan professionnel (licenciement), sur le plan personnel (maladie grave, blessure grave ou décès du réservataire, son conjoint, concubin, ses ascendants ou descendants, gendres et brus, frères ou sœurs) ou sur le plan domestique (événements graves concernant le domicile du réservataire nécessitant la présence de ce dernier sur les lieux du sinistre).

- En l'absence de justification de l'un des cas précisés, ne rentrant pas dans le cadre de la garantie l'acompte est conservé par le centre.

- Dans le cadre d'une contre-indication médicale lors de la visite d'entrée, les acomptes concernant la thalasso seront remboursés intégralement.

#### **2 / Vous n'avez pas souscrit à notre garantie annulation**

Dans ce cas présent, vous êtes assujetti au barème d'annulation ci-dessous (les frais sont appliqués sur le montant total du forfait hébergement + restauration + soins) :

Barème de frais :

- Votre décision nous est notifiée plus de 91 jours avant la date de votre séjour et/ou le début de vos premiers soins. Dans ce cas, nous vous remboursons la totalité de votre séjour Moins 5% des frais de dossiers

- Votre décision nous est notifiée entre 90 et 61 jours précédant la date de votre séjour et/ou la date de vos premiers soins. 15 % de frais d'annulation sur la totalité du montant du forfait

- Votre décision nous est notifiée entre 60 et 31 jours précédant la date de votre séjour et/ou la date de vos premiers soins. 30 % de frais d'annulation sur la totalité du montant du forfait

YG

- Votre décision nous est notifiée entre 30 et 07 jours précédant la date de votre séjour et/ou la date de vos premiers soins. 70 % de frais d'annulation de la totalité du montant du forfait
- Votre décision nous est notifiée moins de 7 jours avant la date de votre séjour et/ou de vos premiers soins. Dans ce cas, 100% du montant des prestations réservées nous est dû.

Dans le cadre d'une contre-indication médicale lors de la visite d'entrée, la cure vous sera remboursée intégralement, déduction faite de frais de dossier de 45€.

Dans tous les cas, que vous ayez souscrits ou non à notre garantie annulation, pour être prise en compte, votre décision d'annulation devra nous parvenir, par courrier recommandé à Relais Thalasso, corniche de la plage 29950 Benodet

### Clients groupes non hébergés

Vous souhaitez annuler votre séjour, dans tous les cas vous devez nous informer par écrit :

#### **1/ Vous avez souscrit à notre garantie annulation :**

- Votre décision pour 1 ou plusieurs membres du groupe nous est notifiée plus de 10 jours avant la date de votre séjour et/ou du début de vos premiers soins. Dans ce cas nous vous remboursons la totalité de votre acompte sans que vous ayez à nous fournir un quelconque justificatif.
- Votre décision nous est notifiée moins de 10 jours avant la date de votre séjour et/ou de vos premiers soins. Dans ce cas nous vous remboursons la totalité de votre acompte dès lors que votre décision est motivée par un événement grave sur le plan professionnel (licenciement), sur le plan personnel (maladie grave, covid19, blessure grave ou décès du réservataire, son conjoint, concubin, ses ascendants ou descendants, gendres et brus, frères ou sœurs) ou sur le plan domestique (événements graves concernant le domicile du réservataire nécessitant la présence de ce dernier sur les lieux du sinistre). **Fermeture administrative de l'établissement : les acomptes sont conservés et la prestation reportée** . En l'absence de raison valable, l'acompte est conservé par le centre.
- Dans le cadre d'une contre-indication médicale lors de la visite d'entrée, les acomptes seront remboursés intégralement

#### **2/ Vous n'avez pas souscrit à notre garantie annulation :**

Dans ce cas présent, vous êtes assujetti au barème d'annulation ci-dessous (les frais sont appliqués sur le montant total du forfait soins) selon formule :

Date signature contrat à J-45 : Pas de pénalités nous vous remboursons la totalité de votre acompte déduction faite des frais de dossiers forfaitairement fixés à 30€.

J-44 à J-30 :	25% de frais calculés sur le montant de la prestation
J-29 à J-15 :	50 % de frais calculés sur le montant de la prestation
J-15 à J-7 :	75% de frais calculés sur le montant de la prestation
J-6 à J :	100 % de frais calculés sur le montant de la prestation

Dans tous les cas, que vous ayez souscrits ou non à notre garantie annulation, pour être prise en compte, votre décision d'annulation devra nous parvenir, par écrit (courrier ou par mail : [benodet@relaisthalasso.com](mailto:benodet@relaisthalasso.com) ou [commercial-benodet@relaisthalasso.com](mailto:commercial-benodet@relaisthalasso.com)), dans les délais ci-dessus prévus.

LITIGE

YG

En cas de réclamation, il est conseillé de rechercher un règlement amiable auprès de la direction du centre concerné.

annexe : AVANTAGES FFRS			
séjour	durée	remise FFRS	Sur le tarif Public, non cumulable avec les offres en cours
Cures Hébergées ou non	6 et 5 jours	20 %	
Cures Hébergées ou non	De 4 à 2 jours	15 %	
Journées à la carte	½ journée	10 %	Hors entrées seules au Spa Marin

Les prix comprennent : les soins, le prêt de peignoir et de serviette, l'accès libre à l'espace hydromarin, hammam, sauna, salle de gymnastique, salle d'aromathérapie, tisanerie, rivière de marche pendant les demi-journées de soins. Le Logement selon prestations demandées

Les prix ne comprennent pas : les sandales (obligatoire pour accéder à l'espace hydromarin,), la visite médicale (**non obligatoire** et payable sur place : 25 €/pers) Le transport

YG